

Rennes, le 23 avril 2025

COMMUNIQUE DE PRESSE

Les Jeunes Agriculteurs de Bretagne soutiennent la décision de la SAFER et dénoncent les pressions dogmatiques au détriment du bon sens agricole.

Les Jeunes Agriculteurs de Bretagne tiennent à exprimer leur soutien à la décision récente de la SAFER Bretagne, qui a fait le choix d'attribuer des terres agricoles à un projet d'installation en élevage conventionnel, au plus proche de son siège d'exploitation. Cette décision, bien qu'elle déroge au SDREA (Schéma Directeur Régional des Exploitations Agricoles), répond à une logique de cohérence territoriale et de bon sens agronomique.

Le projet soutenu vise l'installation d'un jeune éleveur laitier dont les bâtiments d'élevage jouxtent directement les terres concernées. À l'inverse, le second candidat, en agriculture biologique, se trouve entre 8 et 10 kilomètres des parcelles. Fallait-il, au nom d'une application rigide du SDREA, favoriser une solution qui morcèle encore davantage le parcellaire agricole ? Nous ne le pensons pas.

La priorité au maintien en agriculture biologique ne doit pas, sous couvert de bons principes, reproduire les erreurs du passé. Fallait-il pour appliquer le SDREA à la lettre ? Et favoriser une solution qui morcèle des terres – déjà accentué par les politiques de quotas laitiers – en mettant en péril l'efficacité des exploitations ? Une organisation foncière cohérente, permettant un regroupement autour des sièges d'exploitation, est aujourd'hui une nécessité impérieuse. Elle répond à des enjeux économiques, écologiques et sociaux : moins de gasoil consommé, moins de temps de travail perdu sur la route, et une meilleure qualité de vie pour les agriculteurs.

Nous dénonçons les pressions politiques et médiatiques exercées par certains organismes qui, au nom d'un dogme, remettent en cause une décision de terrain, pragmatique, prise dans l'intérêt de l'agriculture de demain. Ces prises de position risquent, à terme, de freiner des installations viables et de renforcer une logique d'opposition stérile entre agriculture biologique et agriculture conventionnelle.

Notre combat est celui du renouvellement des générations, de l'installation cohérente et durable des jeunes en agriculture, qu'ils soient en bio ou en conventionnel. C'est pourquoi nous saluons la décision courageuse et justifiée de la SAFER Bretagne.

Contacts :

Charles FOSSE, Président des Jeunes Agriculteurs Bretagne – Tél : 06.60.74.13.53

Angeli LE BRETON & Cyrille HERBERT, co-présidents Jeunes Agriculteurs 35 – Tél : 06.28.55.33.64 –
06.85.77.88.68

Yannick ASLINE, Responsable du dossier pour les Jeunes Agriculteurs du Pays d'Aubigné Tél : 06.45.87.25.98